

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223  
83006 DRAGUIGNAN Cédex  
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97  
INTERNET: www.infogreffe.fr  
TEL : 04.94.50.83.27

## RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE D'EXPLOITATION DES SOURCES DE  
LA SIAGNOLE

rond point du 04 décembre 1974  
83300 Draguignan

V/REF :  
N/REF : 94 B 185 / 2017-B-2756

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DRAGUIGNAN certifie qu'il a reçu le 12/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 21/06/2017

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport spécial du commissaire aux comptes

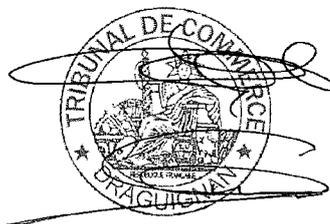
Concernant la société

SOCIETE D'EXPLOITATION DES SOURCES DE LA SIAGNOLE  
Société anonyme d'économie mixte  
rond point du 04 décembre 1974  
83300 Draguignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2756 le 12/07/2017

R.C.S. DRAGUIGNAN 390 673 762 (94 B 185)

Fait à DRAGUIGNAN le 12/07/2017,  
LE GREFFIER



**SOCIETE D'EXPLOITATION DES SOURCES DE LA SIAGNOLE**

société anonyme d'économie mixte au capital de 150.000 e  
Siège social : Rond-Point du 4 décembre 1974 - 83300 DRAGUIGNAN  
RCS Draguignan B 390.673.762

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE

12 JUL 2017

83300 DRAGUIGNAN  
Déposé société n°

B/2756

**PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
du 21 juin 2017 à 14h00**

EXTRAIT

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration décide d'affecter le résultat de cet exercice, soit un bénéfice de 145.836€, au compte de report à nouveau.

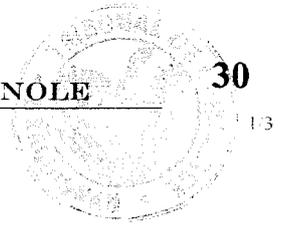
Il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

**Cette résolution est adoptée** \_\_\_\_\_.

# SOCIETE D'EXPLOITATION DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

30

société anonyme d'économie mixte au capital de 150.000 €  
Siège social : Rond-Point du 4 décembre 1974 - 83300 DRAGUIGNAN  
RCS Draguignan B 390.673.762



---

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21/06/2017 à 14h00

---

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, LE VINGT ET UN JUIN A QUATORZE HEURES,

Les actionnaires de la Société d'Exploitation des Sources de la Siagnole, société anonyme d'économie mixte au capital de 150.000 €, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur la convocation qui leur a été faite par le conseil d'administration par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents. L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

La séance est présidée par M. François CAVALLIER.

M. GRESSIER, présent et acceptant, actionnaire possédant personnellement ou comme mandataire le plus grand nombre de voix, est appelé aux fonctions de scrutateur.

Me Quentin CHASSANY est désigné comme secrétaire.

### Sont présents et ont émarginé le registre des présences :

- . CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR, représenté par Monsieur François CAVALLIER
- . COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE, représentée par M. CAVALLIER en vertu d'un pouvoir
- . COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE, représentée par M. GRESSIER en vertu d'un pouvoir
- . M. SIMIER
- . M. GRESSIER

### Sont également présents :

- . Monsieur DE CLARENS, Censeur
- . Monsieur REBUFFEL, Censeur
- . Monsieur FARABET, Commissaire aux comptes
- . Monsieur LEAUTIER, Directeur
- . Me CHASSANY, Avocat

### Sont excusés :

- . CMESE,
- . M. WILMET

1.

---

Après avoir constaté la composition du bureau, le Président de séance communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que **cinq** actionnaires, représentant **9.998** actions, sur les 10.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Il constate que l'assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

2.

---

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- . copie de la lettre de convocation adressée sous forme recommandée à chaque actionnaire,
- . la feuille de présence ;
- . les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- . le rapport du conseil d'administration ;
- . le projet des résolutions soumises à l'assemblée ;
- . copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée au commissaire aux comptes avec le récépissé postal.

Le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives, réglementaires et statutaires doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés l'ont été conformément à ces dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

### **3.**

---

Puis, le Président rappelle l'ordre du jour :

- 1. Rapport du conseil d'administration**
- 2. Rapport général des commissaires aux comptes**
- 3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**
- 4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation des résultats**
- 5. Nomination des censeurs**
- 6. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes**
- 7. Questions diverses**

Les résolutions suivantes sont présentées au vote de l'assemblée :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport de gestion du conseil d'administration et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2016.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration décide d'affecter le résultat de cet exercice, soit un bénéfice de 145.836€, au compte de report à nouveau.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**SA SOCIÉTÉ EXPLOITATION  
DES SOURCES DE LA SIAGNOLE  
E2S**

236 Chemin de la Camiole

83440 CALLIAN

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2016**

**SA E2S**  
236 Chemin de la Camiole  
83440 CALLIAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2016

---

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale du 21 juin 2011, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **SOCIETE D'EXPLOITATION DES SOURCES DE LA SIAGNOLE**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juin 2017.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Les principes comptables retenus par votre société ne donnent pas lieu à diverses interprétations ou options possibles, y compris dans leur modalité d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du Bilan et du Compte de Résultat,
- ✓ Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

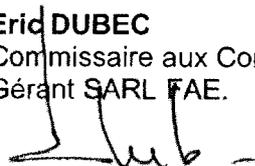
## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Toulon, le 6 juin 2017

**Eric DUBEC**  
Commissaire aux Comptes Associé  
Gérant SARL FAE.



**Annexés au présent rapport :**  
Comptes annuels de l'exercice

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

## COMPTES ANNUELS



**BLS CONSEIL**  
22 Le Verger des Ferrages

83510 LORGUES  
0494603300

**TROISIEME RESOLUTION**

Conformément aux statuts de la société, et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de reconduire dans leurs fonctions les censeurs sortants soit :

- . M. REBUFFEL,
- . M. DE CLARENS,
- . M. BERENGER.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**QUATRIEME RESOLUTION**

Leur mandat arrivant à échéance à l'occasion de la présente réunion, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire (société Commissaire aux comptes : France Audit Expertise, représentée par Monsieur Éric DUBEC) et de nommer le commissaire aux comptes suppléant (Monsieur Pierre MASSAFERRO) pour une durée de six années. Leur mandat viendra à expiration lors de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2022.

France Audit Expertise en la personne de Monsieur Éric DUBEC et Monsieur Pierre MASSAFERRO acceptent ces fonctions et déclarent chacun en ce qui le concerne, ne pas tomber sous le coup d'incapacités, interdictions ou déchéances.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**CINQUIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 15h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président, le scrutateur, le secrétaire

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	58 240		58 240	58 240		
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	27 724	25 712	2 012	1 214	799	65.81
	Autres immobilisations corporelles	8 751 556	208 738	8 542 818	8 346 899	195 919	2.35
	Immobilisations en cours	3 824		3 824	8 381	4 557	54.38
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	155		155	155			
<b>Total II</b>	<b>8 841 499</b>	<b>234 450</b>	<b>8 607 049</b>	<b>8 414 889</b>	<b>192 160</b>	<b>2.28</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	25 182		25 182	25 182		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	464 287		464 287	485 601	21 314	4.39
	Autres créances	37 684		37 684	108 013	70 329	65.11
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 868 106		1 868 106	1 610 995	257 111	15.96	
Charges constatées d'avance (3)	8 942		8 942	655	8 287	NS	
<b>Total III</b>	<b>2 404 201</b>		<b>2 404 201</b>	<b>2 230 445</b>	<b>173 755</b>	<b>7.79</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>11 245 699</b>	<b>234 450</b>	<b>11 011 249</b>	<b>10 645 334</b>	<b>365 915</b>	<b>3.44</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

155

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000		150 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	15 245		15 245			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 449		2 449			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 328 554		1 307 941	20 613	1.58	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	145 836		20 613	125 223	607.50	
Subventions d'investissement	164 557		239 448	74 891	31.28		
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>1 806 641</b>		<b>1 735 696</b>	<b>70 945</b>	<b>4.09</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	146 000		146 000			
	Provisions pour charges	7 399 005		6 415 288	983 717	15.33	
	<b>Total III</b>	<b>7 545 005</b>		<b>6 561 288</b>	<b>983 717</b>	<b>14.99</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	886 225		1 342 912	456 687	34.01	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	77 125		92 634	15 510	16.74	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 544		316 610	220 065	69.51	
	Dettes fiscales et sociales	599 709		596 194	3 515	0.59	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	<b>1 659 603</b>		<b>2 348 350</b>	<b>688 747</b>	<b>29.33</b>	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>11 011 249</b>		<b>10 645 334</b>	<b>365 915</b>	<b>3.44</b>	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 659 603 2 348 350

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 470 778		2 470 778	2 418 890		51 888	2.15
Production vendue de services	6 513		6 513	3 277		3 236	98.77
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 477 291</b>		<b>2 477 291</b>	<b>2 422 167</b>		<b>55 124</b>	<b>2.28</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			321 250	227 189		94 062	41.40
Autres produits			827	575		252	43.93
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 799 368</b>	<b>2 649 930</b>		<b>149 438</b>	<b>5.64</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				3 740		3 740	100.00
Autres achats et charges externes *			497 303	494 763		2 539	0.51
Impôts, taxes et versements assimilés			16 971	11 748		5 223	44.46
Salaires et traitements			276 788	283 459		6 672	2.35
Charges sociales			130 733	132 308		1 575	1.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 190	14 503		2 313	15.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			1 282 126	1 259 604		22 522	1.79
Autres charges			421 376	470 889		49 513	10.51
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 637 487</b>	<b>2 663 534</b>		<b>26 048</b>	<b>0.98</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>161 882</b>	<b>13 604</b>		<b>175 486</b>	<b>NS</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	4 149		4 374		225	5.14
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>4 149</b>		<b>4 374</b>		<b>225</b>	<b>5.14</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	37 154		51 788		14 634	28.26
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>37 154</b>		<b>51 788</b>		<b>14 634</b>	<b>28.26</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>33 005</b>		<b>47 414</b>		<b>14 409</b>	<b>30.39</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>128 877</b>		<b>61 018</b>		<b>189 895</b>	<b>311.21</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 000		7 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	85 908		80 637		5 271	6.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>85 908</b>		<b>87 637</b>		<b>1 729</b>	<b>1.97</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49				49	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>49</b>				<b>49</b>	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>85 859</b>		<b>87 637</b>		<b>1 778</b>	<b>2.03</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	68 900		6 006		62 894	NS
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 889 425</b>		<b>2 741 941</b>		<b>147 484</b>	<b>5.38</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 743 590</b>		<b>2 721 328</b>		<b>22 262</b>	<b>0.82</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>145 836</b>		<b>20 613</b>		<b>125 223</b>	<b>607.50</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

**DETAIL BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
TERRAINS	58 240	58 240		
21100000 TERRAINS	58 240	58 240		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 012	1 214	799	65.81
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	27 724	26 585	1 140	4.29
28154000 AMORT.MAT INDUSTRIEL	25 712	25 371	341	1.34
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 542 818	8 346 899	195 919	2.35
21810000 AUTRES IMMOBIL.CORPOREL	3 656	3 656		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	52 346	52 346		
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	14 013	14 013		
21830100 MOBILIER	788	788		
21840000 MOBILIER	4 820	4 820		
22000000 INST.JUISSANCE TEMPO	8 675 934	8 471 519	204 416	2.41
28181000 AMORT.AUT.IMMOB.CORPO	1 062	762	300	39.36
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	52 346	52 346		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	13 411	12 186	1 225	10.05
28183010 AMORT. MOBILIER	788	788		
28184000 AMORT.MAT.BUREAU	4 820	4 820		
28200000 AMORT.IMMO.MISES EN CONCESSION	136 311	129 340	6 972	5.39
IMMOBILISATIONS EN COURS	3 824	8 381	4 557	54.38
23100900 EN COURS CAVAROUX TIRE-BOEUF		226	226	100.00
23101000 EN COURS VANNE DESCTE DES TERM		8 155	8 155	100.00
23101300 IMMO EN COURS JAS NEUF CAMIOLE	3 824		3 824	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	155	155		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	155	155		
<b>Total II</b>	<b>8 607 049</b>	<b>8 414 889</b>	<b>192 160</b>	<b>2.28</b>
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	25 182	25 182		
31000000 STOCKS DE MATIERES PREMIERES	25 182	25 182		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	464 287	485 601	21 314	4.39
41100000 CLIENTS DIVERS	560	759	200	26.29
41810000 FACTURE A ETABLIR	463 727	484 842	21 114	4.35
AUTRES CREANCES	37 684	108 013	70 329	65.11
40100000 FOURNISSEURS	643	597	46	7.71
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		44 490	44 490	100.00
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	11 981	13 978	1 997	14.29
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	4 726	38 586	33 860	87.75
44567000 CREDIT DE TVA	130		130	
44580200 REMB TVA DEMANDE	19 000		19 000	
44586000 TVA DEDUC/FACT NON PARV	1 205	1 198	7	0.54
46870000 PRODUITS A RECEVOIR / DEB.CRE.		9 164	9 164	100.00
DISPONIBILITES	1 868 106	1 610 995	257 111	15.96
51210000 SOCIETE GENERALE	678 858	828 396	149 538	18.05
51212000 BNP	33 247	37 678	4 431	11.76
51212100 BNP 2	193 413	87 467	105 946	121.13
51220000 COMPTE A TERME	960 443	656 293	304 149	46.34
51861000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	143		143	
53000000 CAISSE	2 002	1 161	841	72.46



**DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	150 000	150 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	150 000	150 000		
RESERVE LEGALE	15 245	15 245		
10610000 RESERVE LEGALE	15 245	15 245		
RESERVES REGLEMENTEES	2 449	2 449		
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	2 449	2 449		
REPORT A NOUVEAU	1 328 554	1 307 941	20 613	1.58
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 328 554	1 307 941	20 613	1.58
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	145 836	20 613	125 223	607.50
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	164 557	239 448	74 891	31.28
13810000 SUB. INVEST. PRE CLAOU	45 277	45 277		
13815000 SUB. INV. ADDUCT EAU T1	96 700	96 700		
13820000 SUB. INVEST. F3	888 967	888 967		
13821000 SUB. INVEST. TX. ENT. SOURCES	5 131	5 131		
13822000 SUB. INVEST. CD 37	264 009	264 009		
13830000 SUB. INVEST. COMPTAGE	51 878	51 878		
13831000 SUB. INVEST. ESSAI POMPAGE2	4 878	4 878		
13840000 SUB. INVEST. CAMIOLE	915	915		
13880000 SUB. INV. RECH EAU MONTAUR	26 746	26 746		
13890000 SUB. INVEST. DEBIMETRE	7 013	7 013		
13891000 SUB. INVEST. FORAGE	10 367	10 367		
13893000 SUB. INVEST. GARGALON	45 459	45 459		
13894000 SUB. INV. FORAGE ENCOURS	43 600	43 600		
13895000 SUBVENTION CONNEXION	65 096	65 096		
13896000 SUB. INVEST. FORAGE TASSY II	11 017		11 017	
13981000 QP. SUB. PRE CLAOU	41 016	38 885	2 131	5.48
13981500 QP. SUB. ADDUCT EAU T1	84 355	78 183	6 172	7.89
13982000 QP. SUB. F3	805 434	763 668	41 767	5.47
13982100 QP. SUB. TX. ENT. SOURCES	4 603	4 339	264	6.08
13982200 QP. SUB. CD 37	236 410	222 611	13 799	6.20
13983000 QP. SUB. COMPTAGE	47 379	45 129	2 250	4.98
13983100 QP. SUB. ESSAI POMPAGE	4 347	4 082	265	6.50
13984000 QP. SUB. CAMIOLE	827	783	44	5.59
13988000 QP. SUB. EAU MONTAOUROUX	24 137	22 832	1 305	5.71
13989000 QP. SUB. DEBIMETRE	6 291	5 930	361	6.09
13989100 QP. SUB. FORAGE EXPLOI.	9 171	8 573	598	6.97
13989300 QP. SUB. GARGALON	40 033	37 319	2 713	7.27
13989400 QT. SUB. FORAGE	38 167	34 576	3 592	10.39
13989500 QP. SUB. CONNEXION	54 817	49 678	5 139	10.34
13989600 QP. SUB. FORAGE TASSY II	5 509		5 509	
<b>Total I</b>	<b>1 806 641</b>	<b>1 735 696</b>	<b>70 945</b>	<b>4.09</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	146 000	146 000		
15110000 PROVISIONS POUR LITIGES	146 000	146 000		
PROVISIONS POUR CHARGES	7 399 005	6 415 288	983 717	15.33
15600000 PROV. RENOUVELLEMENT IMMOBIL.	642 238	570 394	71 844	12.60
15620000 AMORT. FINANCIERS/IJT	6 756 767	5 844 894	911 873	15.60

**DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
<b>Total III</b>	<b>7 545 005</b>	<b>6 561 288</b>	<b>983 717</b>	<b>14.99</b>
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<b>886 225</b>	<b>1 342 912</b>	<b>456 687</b>	<b>34.01</b>
16420000 EMPRUNT FORAGE 9073.15	17 897	52 711	34 814	66.05
16430000 CONNEXION FORAGE 15260.32	74 240	131 233	56 992	43.43
16440000 EMPRUNT TRAVERSE 18330.75	173 849	238 801	64 952	27.20
16450000 EMPRUNT TIRE BOEUF PRECLAOU	620 239	920 168	299 929	32.60
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	<b>77 125</b>	<b>92 634</b>	<b>15 510</b>	<b>16.74</b>
16814000 AVANCE FORAGE BARRIERE II	1 532	2 293	760	33.17
16815000 AVANCE RESTRUC.ADDUC.TI	26 498	33 040	6 542	19.80
16816000 AVANCE AGENCE EAU FORAGE	17 440	20 347	2 907	14.29
16817000 AVANCE AGENCE EAU CONNEX	30 022	34 311	4 289	12.50
16841000 INT.COURUS S/EMPRUNT	1 632	2 643	1 011	38.26
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	<b>96 544</b>	<b>316 610</b>	<b>220 065</b>	<b>69.51</b>
40100000 FOURNISSEURS	88 880	309 419	220 540	71.28
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVEN	7 665	7 190	475	6.60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	<b>599 709</b>	<b>596 194</b>	<b>3 515</b>	<b>0.59</b>
42110000 SALAIRE LEAUTHIER MARLENE	1 428		1 428	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	22 638	23 152	514	2.22
43100000 URSSAF	53 297	48 571	4 726	9.73
43710000 RETRAITE AG2R CADRE	3 200	3 115	85	2.73
43730000 AG2R RETRAITE NC TA+TB CADR.TA	8 943	7 961	982	12.33
43731000 CNRACL DETACHE DEPT	9 669	19 530	9 861	50.49
43732000 GENERALI PREVOYANCE	2 062	2 142	80	3.72
43750000 MUTUELLE AG2R	2 029		2 029	
43770000 ART.83 LA MONDIALE	1 864	1 823	41	2.24
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	11 602	11 324	278	2.46
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC		1 280	1 280	100.00
44303000 REDEVANCE PRELEVEMENT	405 597	414 968	9 370	2.26
44305000 REDEVANCE DE POLLUTION	12 461	12 137	324	2.67
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	50 340		50 340	
44550000 TAXE / CA A DECAISSER		42 150	42 150	100.00
44700000 AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM	14 579	8 041	6 538	81.30
<b>Total IV</b>	<b>1 659 603</b>	<b>2 348 350</b>	<b>688 747</b>	<b>29.33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 011 249</b>	<b>10 645 334</b>	<b>365 915</b>	<b>3.44</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	2 470 778	2 418 890	51 888	2.15
70100000 VENTES DE PRODUITS FINIS	2 065 465	1 963 463	102 003	5.20
70150100 REDEVANCE POLLUTION	10 071	9 776	295	3.02
70151000 REDEVANCE PRELEVEMENT	395 242	445 652	50 410	11.31
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	6 513	3 277	3 236	98.77
70400000 TRAVAUX	6 513	3 200	3 313	103.53
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		77	77	100.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 477 291</b>	<b>2 422 167</b>	<b>55 124</b>	<b>2.28</b>
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	321 250	227 189	94 062	41.40
78150000 REPRISES PROV. RISQUES & CHARGE	298 409	180 867	117 542	64.99
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	3 634		3 634	
79101000 TRANSFERTS DE CHARGES NS	14 383	40 338	25 954	64.34
79110000 AVANTAGES EN NATURE	4 824	5 984	1 160	19.39
AUTRES PRODUITS	827	575	252	43.93
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	827	575	252	43.93
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>2 799 368</b>	<b>2 649 930</b>	<b>149 438</b>	<b>5.64</b>
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)		3 740	3 740	100.00
60310000 VAR.STOCKS MATIERES PREMIERES		3 740	3 740	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	497 303	494 763	2 539	0.51
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	1 127	4 856	3 728	76.78
60610100 FRAIS ELECTRICITE	46 150	41 078	5 072	12.35
60610200 FRAIS GAZ	6 688	7 844	1 156	14.73
60610300 FRAIS EAU	352	169	183	108.13
60610400 FRAIS CARBURANT	5 063	6 170	1 107	17.95
60610500 FOURNITURES DE BUREAU	3 087	2 915	172	5.91
60610700 FOURNITURES DIVERSES	1 041	3 468	2 427	70.00
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	11 217	6 820	4 397	64.48
61110000 SOUS TRAITANCE RENOUVELEMENT	266 247	205 891	60 355	29.31
61300000 LOYERS ET CHARGES	20 141	20 346	206	1.01
61352100 LOCATION 2 KANGOO	5 528	5 987	459	7.67
61510000 ENTRETIEN CANAUX	7 353	4 236	3 117	73.59
61520000 ENTRETIEN BUREAUX	6 217	4 414	1 804	40.86
61521200 ENTRETIEN DOMAINE CONCEDE	16 752	72 701	55 949	76.96
61550000 ENTRETIEN DIVERS	838		838	
61551000 ENTRETIEN MATERIEL TECHNIQUE	2 094	13 065	10 972	83.98
61552000 ENTRETIEN VEHICULES	3 091	3 828	736	19.24
61560000 CONTRATS MAINTENANCE	90	75	15	20.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	18 608	16 263	2 345	14.42
61800000 DOCUMENT.ABONNEMENTS	458	402	56	13.96
61860000 VETEMENTS DE TRAVAIL	700	1 025	325	31.71
62260000 HONORAIRES DIVERS	2 224	7 037	4 813	68.40
62260100 HONORAIRES COMPTABLE	8 930	7 930	1 000	12.61
62260200 HONORAIRES CAC	13 760	13 480	280	2.08
62260300 HONORAIRES JURIDIQUES	15 417	15 229	188	1.23
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	245	15	230	NS
62289000 ANALYSES	6 748	6 989	241	3.45
62300000 PUBLICITES	618	1 680	1 063	63.23
62340000 CADEAUX CLIENTS		292	292	100.00

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
62400000	PARKING AUTOROUTE	448	511		63	12.29
62501000	FRAIS DE DEPL. M. CAVALLIER	5 259	3 585		1 674	46.70
62502000	FRAIS DE DEPL. M. LEAUTIER	1 642	1 302		340	26.07
62530000	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	459			459	
62560000	MISSIONS ET RECEPTION	3 282	4 819		1 537	31.89
62600000	FRAIS TELECOMMUNICATION	6 902	7 488		586	7.82
62610000	AFRANCHISSEMENTS LA POSTE	2 132	1 198		934	77.93
62700000	SERVICES BANCAIRES	1 396	1 654		258	15.61
62800000	COTISATIONS DIVERSES	5 000			5 000	
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>16 971</b>	<b>11 748</b>		<b>5 223</b>	<b>44.46</b>
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	1 850	1 915		65	3.39
63130000	FORMATION CONTINUE	1 497	1 549		52	3.35
63330000	FORMATIONS SALARIES	3 890			3 890	
63511100	CVAE	6 665	5 606		1 059	18.89
63511200	COTISATION FONCIERES DES ENT	987	979		8	0.82
63512000	IMPOTS LOCAUX ET FONCIERS	1 127	749		378	50.47
63780000	TAXES DIVERSES	956	951		5	0.53
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>		<b>276 788</b>	<b>283 459</b>		<b>6 672</b>	<b>2.35</b>
64100000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	276 589	278 441		1 852	0.67
64100200	SALAIRE MME LEAUTIER		6 055		6 055	100.00
64120000	CONGES PAYES	514	1 397		883	63.19
64140000	INDEM. ET AVANTAGES DIVERS	713	361		352	97.56
<b>CHARGES SOCIALES</b>		<b>130 733</b>	<b>132 308</b>		<b>1 575</b>	<b>1.19</b>
64510000	URSSAF	81 969	75 357		6 612	8.77
64510100	URSSAF TESE		5 195		5 195	100.00
64510200	URSSAF JETONS DE PRESENCE	7 563	7 081		482	6.81
64520000	RETRAITE AG2R CADRE	5 317	5 525		208	3.76
64530000	UGRR NC TA+ TB + CADRE TA	19 639	16 497		3 142	19.04
64531000	CNRACL	7 126	14 303		7 177	50.18
64532000	PREVOYANCE GENERALI	6 024	6 198		174	2.80
64533000	MUTUELLE MGET83	4 058	4 447		389	8.74
64570000	ART.83	6 007	6 078		71	1.17
64580000	M.D.T PHARMACIE	812	796		16	2.02
64581000	CHARGES / CONGES PAYES	278	595		873	146.73
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	27	27		0	0.07
64900000	CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	8 086	8 600		514	5.98
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>		<b>12 190</b>	<b>14 503</b>		<b>2 313</b>	<b>15.95</b>
68110000	DOT.AMORT.IMMO.MISES CONCESS.	10 324	10 324			
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORPOR	1 866	4 179		2 313	55.34
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		<b>1 282 126</b>	<b>1 259 604</b>		<b>22 522</b>	<b>1.79</b>
68151000	PROVISION RENOUVELLE	372 573	400 510		27 937	6.98
68151300	AMORT.FINANCIERS IJT	909 552	859 094		50 459	5.87
<b>AUTRES CHARGES</b>		<b>421 376</b>	<b>470 889</b>		<b>49 513</b>	<b>10.51</b>
65100000	REDEVANCE DE POLLUTION	10 074	9 776		299	3.05
65100001	REDEVANCE DE POLLUTION COMPL.		43		43	100.00
65100200	REDEVANCE PRELEVEMENT	395 242	445 652		50 410	11.31
65300000	JETONS DE PRESENCE	15 990	15 040		950	6.32
65400000	PRETES/CREANCES IRRECOURV	64	373		309	82.78
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION	5	5		0	2.93

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	2 637 487	2 663 534	26 048	0.98-
<b>Résultat d'exploitation</b>	161 882	13 604	175 486	NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	4 149	4 374	225	5.14-
76110000 INTERETS C.A.T	4 149	4 374	225	5.14-
<b>Total des Produits financiers</b>	4 149	4 374	225	5.14-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 154	51 788	14 634	28.26-
66100000 CHARGES D'INTERETS	37 154	51 788	14 634	28.26-
<b>Total des Charges financières</b>	37 154	51 788	14 634	28.26-
<b>Résultat financier</b>	33 005	47 414	14 409	30.39
<b>Résultat courant avant Impôts</b>	128 877	61 018	189 895	311.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		7 000	7 000	100.00-
77100000 PRODUITS EXCEP./OP.DE GESTION		7 000	7 000	100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	85 908	80 637	5 271	6.54
77700000 QUOTE PART SUBVENT.VIR.RESULT.	85 908	80 637	5 271	6.54
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	85 908	87 637	1 729	1.97-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	49		49	
67120000 AMENDES PENALITES	49		49	
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	49		49	
<b>Résultat exceptionnel</b>	85 859	87 637	1 778	2.03-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	68 900	6 006	62 894	NS
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	68 900	6 006	62 894	NS
<b>Total des produits</b>	2 889 425	2 741 941	147 484	5.38
<b>Total des charges</b>	2 743 590	2 721 328	22 262	0.82
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	145 836	20 613	125 223	607.50

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE  
236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

**ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

**BLS CONSEIL**  
22 Le Verger des Ferrages

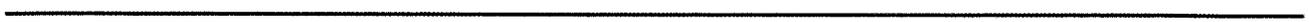
83510 LORGUES  
0494603300

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	Page
Faits caractéristiques de l'exercice	2
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	2
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé	3
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Evaluation des amortissements	4
Evaluation des subventions d'équipement	5
Etat des immobilisations	5
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	8
Honoraires des commissaires aux comptes	8
Crédit d'impôt compétitivité emploi	8
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagements financiers	8
Engagements de retraite	9
Financement des installations du domaine concédé	9
Droit individuel à la formation	9
Composition du capital social	9

*[Faint, illegible text, possibly a stamp or signature]*



## A N N E X E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 011 249 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 477 291 Euros et dégageant un bénéfice de 145 836 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

*(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)*

#### Litige affaire « Philippe »

Dans le cadre d'un litige opposant le vendeur d'un bien immobilier à ses acquéreurs, la société E2S a fait l'objet d'un appel en garantie par assignation en date du 12/10/2012 renouvelé dans une audience de mise en état du 27 mars 2015.

Ce litige concerne la valeur d'un bien rendu insalubre en raison d'une humidité excessive et dont le vendeur estime sur la foi d'une ancienne expertise qu'une tranchée commune E2S/mairie de TOURETTES en serait la cause. Le montant des dommages et intérêts réclamés est de 146K€ qui ont été provisionnés dans les comptes de l'exercice 2014 en raison de la poursuite de ce litige. Malgré un jugement en faveur de E2S, un appel est toujours possible.

#### Affaire Politykin

Suite à un accident survenu le 14/3/2009 à une cycliste (mademoiselle Politykin) ayant emprunté un pont soutenant une canalisation gérée par E2S, une procédure se poursuit pour déterminer le préjudice subi par la plaignante et les responsabilités engagées.

En l'état l'assurance de la société doit prendre en charge ces préjudices mais la procédure n'étant pas arrivée à son terme, une incertitude subsiste sur leur montant et leur modalité de prise en compte.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

*(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)*

*(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement ANC 2016-07 du 4/11/2016)*

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Évaluation des immobilisations corporelles**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

**Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé**

La société gère en tant que concessionnaire<sup>1</sup> de services publics, de nombreuses installations faisant partie du domaine de la collectivité concédante, qu'elles soient financées par l'autorité concédante, ce qui est le cas le plus fréquent ou par la société elle-même.

Seules les installations financées par la société sont inscrites à son bilan.

Pour les ouvrages renouvelables dont elle supporte le financement et qui sont inscrits à l'actif du bilan, il est comptabilisé d'une part un amortissement technique sur la durée de vie du bien jusqu'à son renouvellement, d'autre part un amortissement financier sur la durée du contrat. Ce dernier amortissement est inscrit au passif du bilan et constate l'étalement sur la durée de vie du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants en fin de contrat (après renouvellement).

Les installations financées par la société, non renouvelables, durant la durée de vie du contrat font l'objet d'un amortissement financier sur la durée du contrat (encore appelé amortissement de caducité). Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan pour bien marquer qu'ils ne constatent pas une dépréciation, mais l'étalement sur la durée du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants en fin de contrat.

Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations contractuelles de concessionnaire, la société prend à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des installations du domaine concédé dont elle assure la gestion.

Les ouvrages du service que la société doit renouveler comprennent ainsi des immobilisations du domaine concédé financées par elle, mais aussi des immobilisations financées par la collectivité concédante :

- Pour les ouvrages renouvelables dont elle supporte le financement et qui sont donc inscrits à l'actif du bilan, il est comptabilisé une provision pour renouvellement, portée au passif. Cette dernière est destinée à couvrir l'écart entre la valeur de remplacement et la valeur comptable de l'installation.
- Pour les ouvrages renouvelables financés par la collectivité concédante et donc non inscrits à l'actif du bilan, seule est comptabilisée et portée au passif une

<sup>1</sup> Le mot concessionnaire est utilisé pour cette annexe dans un sens élargi pour désigner l'entreprise gestionnaire d'un service public.

## STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

provision pour renouvellement destinée à couvrir la totalité de leur valeur de remplacement.

Les dotations aux amortissements techniques et aux provisions pour renouvellement sont déterminées à partir de paramètres relatifs aux durées d'utilisation, valeurs comptables et valeurs de remplacement des installations renouvelables pendant toute la durée des contrats, en conformité avec les dispositions fiscales réglementant la matière.

Les biens à renouveler sont classés en deux catégories. D'une part les unités techniques qui correspondent à des biens identifiés individuellement avec une date de renouvellement. D'autres part les articles techniques de caractéristiques identiques regroupé sous forme de lots (canalisations, vannes, compteurs, ventouses) pour lesquels le plan de renouvellement prévoit par catégories le nombre de remplacements prévus chaque année.

Les opérations de renouvellement des installations du domaine concédé sont comptabilisées comme suit :

- La valeur de l'immobilisation de remplacement des ouvrages financés à l'origine par la société se substitue à l'actif du bilan, à celle de l'immobilisation qui a été renouvelée, la provision pour renouvellement correspondantes est virée aux amortissements financiers.
- La provision constituée pour faire face au renouvellement des ouvrages financés à l'origine par la collectivité locale fait l'objet d'une reprise.

### COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

#### Évaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans



### Évaluation des subventions d'équipement

La société bénéficie de subventions d'équipements allouées en raison de la création d'immobilisations, par les collectivités publiques. La subvention perçue et à percevoir sur immobilisations terminées est enregistrée au passif du bilan, dans les capitaux propres.

La subvention est ramenée au résultat par le crédit du compte « produits exceptionnels », au rythme des amortissements techniques ou des amortissements financiers (quand les amortissements techniques ne sont pas pratiqués).

Le profit en résultant est ainsi échelonné sur plusieurs exercices.

Au 31/12/2016 le solde des subventions s'investissement portées au bilan est de 164 557 €  
La quote-part ramenée au résultat à la date du 31/12/2016 est de .....85 908 €

### État des immobilisations

	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	58 240		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 585		1 140
Installations générales agencements aménagements divers	3 646		
Matériel de transport	52 346		
Matériel de bureau et informatique,	19 620		
Installations en jouissance temporaire	8 471 519		207 768
Immobilisations corporelles en cours	8 381		197 538
<b>Total</b>	<b>8 640 346</b>		<b>406 446</b>
Autres immobilisations financières	155		
<b>Total</b>	<b>155</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 640 501</b>		<b>406 446</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			58 240	58 240
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 724	27 727
Installations générales agencements			3 656	3 656
Matériel de transport			52 346	52 346
Matériel de bureau et informatique,			19 620	19 620
Installations en jouissance temporaire		3 353	8 675 934	8 675 934
Immobilisations corporelles en cours	202 096		3 824	3 824
	202 096	3 353	8 841 344	8 841 344
Prêts, autres immobilisations financières			155	155
			155	155
<b>TOTAL</b>	<b>202 096</b>	<b>3 353</b>	<b>8 841 499</b>	<b>8 841 499</b>

**État des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice		Dotations de l'exercice		Diminutions Reprises		Montant fin d'exercice	
Installations techniques, Matériel	25 371		341				25 712	
Installations générales	762		300				1 062	
Matériel de transport	52	346	0				52	346
Matériel de bureau et	17	794	1	225			19	019
Install. En jouissance temporaire	129	340	10	324	3	353	136	311
<b>TOTAL</b>	<b>225</b>	<b>613</b>	<b>12</b>	<b>190</b>	<b>3</b>	<b>353</b>	<b>234</b>	<b>460</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>225</b>	<b>613</b>	<b>12</b>	<b>190</b>	<b>3</b>	<b>353</b>	<b>234</b>	<b>460</b>

**État des provisions**

Détail des provisions	N-1	dotation	reprises	transfert	Solde
Provisions pour litiges	146 000				146 000
Provisions pour renouvellement	570 394	372 573	-298 409	-2 320	642 238
Amortissement de caducité	5 844 894	909 552		2 320	6 756 766
<b>TOTAL</b>	<b>6 561 288</b>	<b>1 282 125</b>	<b>-298 409</b>	<b>0</b>	<b>7 545 004</b>

La dotation à la provision pour renouvellement est calculée suivant la méthode énoncée dans les règles et méthodes comptables ci-dessus.

L'amortissement de caducité est déterminé sur la base du coût d'acquisition.

à l'annexe  
2018

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>
Autres immobilisations financières	155	155
Autres créances clients	464 287	464 287
Autres créances	37 684	37 684
<b>TOTAL</b>	<b>502 126</b>	<b>502 126</b>

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes + de 1 an à l'origine	886 225	453 504	432 721	
Emprunts et dettes financières	77 125	14 534	62 591	
Fournisseurs et comptes rattachés	96 544	96 544		
Personnel et comptes rattachés	24 066	24 066		
Sécurité sociale et autres	92 666	92 666		
Autres impôts taxes et assimilés	432 638	432 638		
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>1 659 603</b>	<b>1 164 291</b>	<b>495 312</b>	
Emprunts remboursés en cours	511 994			

**Dépréciation des créances**

*Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)*

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

*(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)*

<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Créances clients et comptes rattachés	463 727
Autres créances	1 205
<b>TOTAL</b>	<b>464 932</b>

**Charges à payer**

*(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)*

<b>Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 665
Dettes fiscales et sociales	466 877
<b>TOTAL</b>	<b>474 542</b>

**Charges et produits constatées d'avance**  
(Code du commerce Art. R123-196)

	Montant
Charges constatées d'avance	8 942
<b>TOTAL</b>	<b>8 942</b>

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 760 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 13 760 euros
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**Crédit d'impôt compétitivité emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 8 086 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE de l'année civile 2016 est utilisé afin d'améliorer la compétitivité de la société et ainsi de permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**Engagements financiers**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Le solde du compte « investissements du domaine concédé » fait apparaître au 31/12/2016 un solde de 38 624 euros. Ce montant correspond au montant des investissements et renouvellement à faire par la société avant la fin de la concession, et qui resterait à verser au département en fin de concession, s'ils n'étaient pas réalisés.

Le solde des emprunts restant du pour lequel le conseil départemental et Véolia se sont portés caution s'élève à 886 225 euros au 31/12/2016.

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

**Engagements de retraite**

Le montant de l'indemnité de départ à la retraite de Monsieur Jean-Marc Guériel au 31/12/2017 est estimé à 10 450 euros.

**Financement des installations du domaine concédé**

Les immobilisations figurent à l'actif du bilan pour la partie terminée à hauteur de 8 675 934 €.

La valeur totale des financements mis en place à ce titre se décomposent ainsi :

Subventions perçues de l'Agence de l'eau du département .....	1 689 040
Avances remboursables perçues de l'Agence de l'eau .....	1 368 408
Emprunt souscrit auprès d'un établissement de crédit .....	1 143 967
(Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne, durée 15 ans)	
Emprunt souscrit auprès de la BNP .....	590 000
Emprunt souscrit auprès de la Société Générale .....	350 000
Emprunt souscrit auprès de la B.N.P .....	700 000
Emprunt souscrit auprès de la B.N.P .....	1 500 000
Le solde est financé sur fonds propres.	

Les intérêts restant à payer sur les emprunts s'élèvent à 32 906 €

**Composition du capital social**

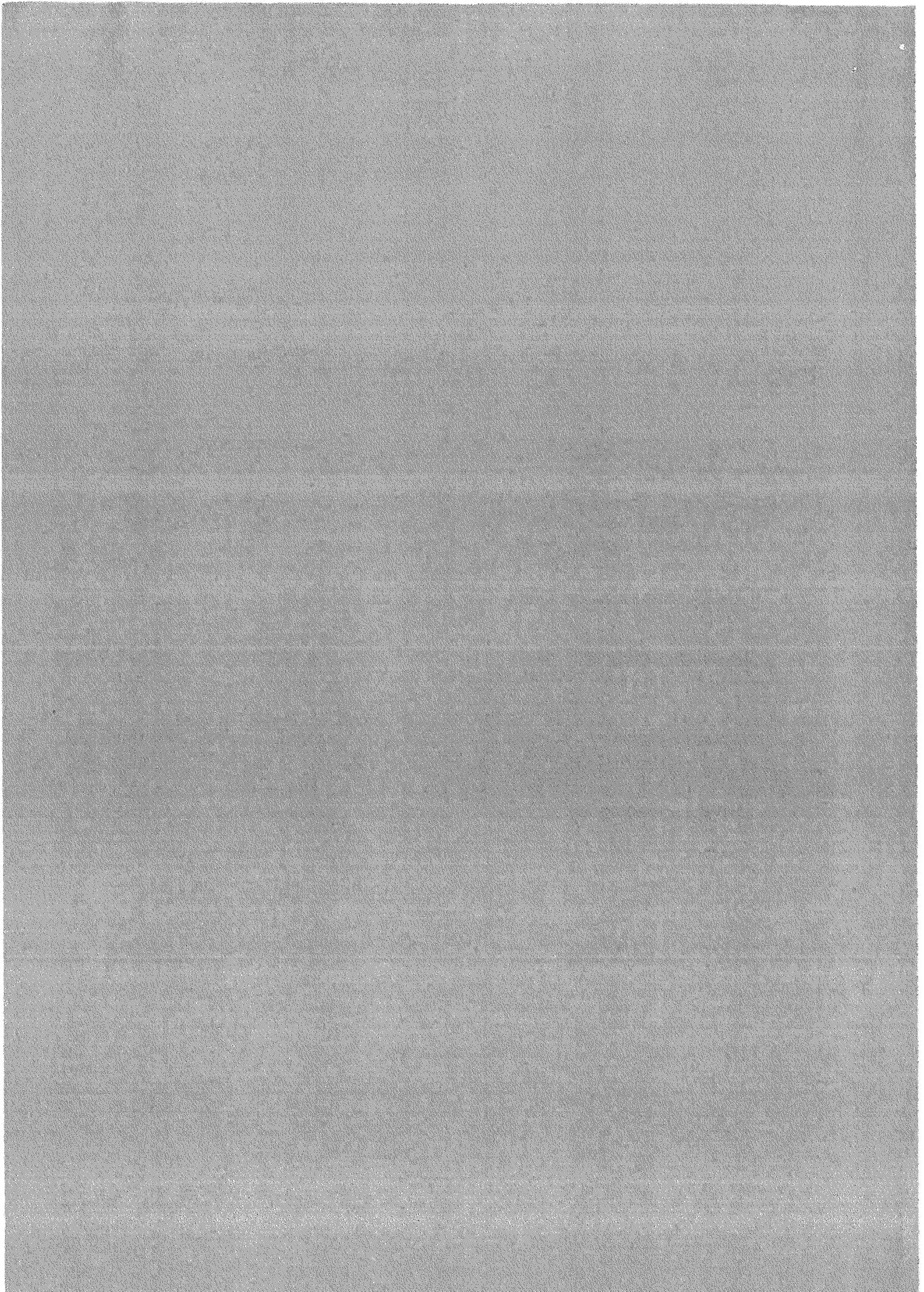
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs	Au début	Nombre de titres		En fin
			Créés	Remboursés	
	150.0000	10 000			10 000

**Charges exceptionnelles**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles	0	Charges exceptionnelles
Total	0	







BLS | CONSEIL

## **SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**

22, Le Verger des Ferrages 83510 - **LORGUES**

*Inscrite à l'Ordre des Experts-comptables de la Région de Marseille PACA*

---

### **COMPTES ANNUELS**

**Régime Réel Normal**

**STE D'EXPL. DES SOURCES  
DE LA SIAGNOLE**

**236 Chemin de la CAMIOLE  
83440 - CALLIAN**

**CAPTAGE ET DISTRIBUTION D'EAU**

**Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

---

**S.A.S au Capital de 10 000 Euros**

RCS Draguignan 808 347 835 - Code APE : 6920Z

☎ 04 94 60 33 00      [www.blsconseil.fr](http://www.blsconseil.fr)

☎ 04 94 73 77 78      [accueil@blsconseil.fr](mailto:accueil@blsconseil.fr)

**SA SOCIÉTÉ EXPLOITATION  
DES SOURCES DE LA SIAGNOLE  
E2S**

236 Chemin de la Camiole

83440 CALLIAN

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

**SA E2S**  
236 chemin de la Camiole  
**83440 CALLIAN**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

---

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

.../...

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 12
- <i>Annexe</i>	13 à 19
<b>ANNEXES FISCALES</b>	
- <i>Annexes fiscales</i>	20 à 22
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- <i>Liasse 2065</i>	23 et 24
- <i>Liasse 2067</i>	25
- <i>Liasse 2050 à 2059-E</i>	26 à 42
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	43
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	44 à 46

**BLS CONSEIL**

22 Le Verger des Ferrages

83510 LORGUES

0494603300

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs**

#### ***Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé***

En application de l'article L 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention pour la « gestion comptable des installations de jouissance temporaires », entre la société CEO et la société E2S.**

Cette convention qui renouvelle celle signée le 29 décembre 2009 a été approuvée par votre Conseil d'Administration du 13 mai 2014 et a été conclue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour une durée de 5 ans.

Ce contrat fixe les modalités selon lesquelles la société CEO réalise le fichier de suivi des amortissements industriels et des provisions pour renouvellement et pour caducité des biens en concession de la société E2S.

Une charge de 6 056 euros est constatée à ce titre pour l'année 2016.

- **Convention de détachement de personnel**

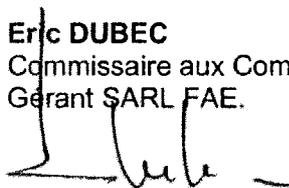
Cette convention a été signée le 30 mars 1993 et approuvée par votre Conseil d'Administration du 22 octobre 1993 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

Le dernier renouvellement a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour une durée de 5 ans et arrive à échéance le 31 décembre 2018. Le renouvellement a été approuvé par votre Conseil d'Administration du 19 décembre 2013

Dans le cadre de ce contrat, votre société dispose du détachement par le Conseil Général du Var d'un agent.

A Toulon, le 6 juin 2017

**Eric DUBEC**  
Commissaire aux Comptes Associé  
Gérant SARL FAE.



*R*

RAPPORT

D'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise :

**STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE**  
**236 Chemin de la CAMIOLE**  
**83440 - CALLIAN**

Pour l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**,

Et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

➤ Total du bilan :	<b>11 011 249 €</b>
➤ Chiffre d'affaires HT :	<b>2 477 291 €</b>
➤ Résultat Net Comptable :	<b>145 836 €</b>

**Fait à LORGUES**  
**Le 5 Mai 2017**

**Monsieur LEPOUTRE Maxime**  
**Expert Comptable D.P.L.E**



STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

## COMPTES ANNUELS

***BLS CONSEIL***

*22 Le Verger des Ferrages*

*83510 LORGUES*

*0494603300*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	58 240		58 240	58 240		
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	27 724	25 712	2 012	1 214	799	65.81
	Autres immobilisations corporelles	8 751 556	208 738	8 542 818	8 346 899	195 919	2.35
	Immobilisations en cours	3 824		3 824	8 381	4 557	54.38
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	155		155	155			
<b>Total II</b>	8 841 499	234 450	8 607 049	8 414 889	192 160	2.28	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	25 182		25 182	25 182		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	464 287		464 287	485 601	21 314	4.39
	Autres créances	37 684		37 684	108 013	70 329	65.11
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 868 106		1 868 106	1 610 995	257 111	15.96
	Charges constatées d'avance (3)	8 942		8 942	655	8 287	NS
	<b>Total III</b>	2 404 201		2 404 201	2 230 445	173 755	7.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	11 245 699	234 450	11 011 249	10 645 334	365 915	3.44	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

155

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000		150 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	15 245		15 245			
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 449		2 449			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 328 554		1 307 941		20 613	1.58
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	145 836		20 613		125 223	607.50
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	164 557		239 448		74 891	31.28
	<b>Total I</b>	1 806 641		1 735 696		70 945	4.09
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	146 000 7 399 005		146 000 6 415 288		983 717	15.33
	<b>Total III</b>	7 545 005		6 561 288		983 717	14.99
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires	886 225		1 342 912		456 687	34.01
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	77 125		92 634		15 510	16.74
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 544		316 610		220 065	69.51	
Dettes fiscales et sociales	599 709		596 194		3 515	0.59	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	1 659 603		2 348 350		688 747	29.33
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		11 011 249		10 645 334		365 915	3.44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 659 603 2 348 350

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 470 778		2 470 778	2 418 890		51 888	2.15
Production vendue de services	6 513		6 513	3 277		3 236	98.77
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	2 477 291		2 477 291	2 422 167		55 124	2.28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			321 250	227 189		94 062	41.40
Autres produits			827	575		252	43.93
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 799 368	2 649 930		149 438	5.64
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				3 740		3 740	100.00
Autres achats et charges externes *			497 303	494 763		2 539	0.51
Impôts, taxes et versements assimilés			16 971	11 748		5 223	44.46
Salaires et traitements			276 788	283 459		6 672	2.35
Charges sociales			130 733	132 308		1 575	1.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 190	14 503		2 313	15.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			1 282 126	1 259 604		22 522	1.79
Autres charges			421 376	470 889		49 513	10.51
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 637 487	2 663 534		26 048	0.98
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			161 882	13 604		175 486	NS
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	4 149		4 374		225	5.14
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>4 149</b>		<b>4 374</b>		<b>225</b>	<b>5.14</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	37 154		51 788		14 634	28.26
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>37 154</b>		<b>51 788</b>		<b>14 634</b>	<b>28.26</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>33 005</b>		<b>47 414</b>		<b>14 409</b>	<b>30.39</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>128 877</b>		<b>61 018</b>		<b>189 895</b>	<b>311.21</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 000		7 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	85 908		80 637		5 271	6.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>85 908</b>		<b>87 637</b>		<b>1 729</b>	<b>1.97</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		49			49	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		<b>49</b>			<b>49</b>	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>85 859</b>		<b>87 637</b>		<b>1 778</b>	<b>2.03</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	68 900		6 006		62 894	NS
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 889 425</b>		<b>2 741 941</b>		<b>147 484</b>	<b>5.38</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 743 590</b>		<b>2 721 328</b>		<b>22 262</b>	<b>0.82</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>145 836</b>		<b>20 613</b>		<b>125 223</b>	<b>607.50</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BLS CONSEIL

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
TERRAINS						
21100000 TERRAINS	58 240		58 240			
INSTALLATIONS TECHNIQUES. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS						
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	2 012		1 214		799	65.81
28154000 AMORT.MAT INDUSTRIEL	27 724		26 585		1 140	4.29
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
21810000 AUTRES IMMOBIL.CORPOREL	8 542 818		8 346 899		195 919	2.35
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	3 656		3 656			
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	52 346		52 346			
21830100 MOBILIER	14 013		14 013			
21840000 MOBILIER	788		788			
22000000 INST.JUISSANCE TEMPO	4 820		4 820			
28181000 AMORT.AUT.IMMOB.CORPO	8 675 934		8 471 519		204 416	2.41
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	1 062		762		300	39.36
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	52 346		52 346			
28183010 AMORT. MOBILIER	13 411		12 186		1 225	10.05
28184000 AMORT.MAT.BUREAU	788		788			
28200000 AMORT.IMMO.MISES EN CONCESSION	4 820		4 820			
IMMOBILISATIONS EN COURS						
23100900 EN COURS CAVAROUX TIRE-BOEUF	136 311		129 340		6 972	5.39
23101000 EN COURS VANNE DESCTE DES TERM	3 824		8 381		4 557	54.38
23101300 IMMO EN COURS JAS NEUF CAMIOLE					226	100.00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	155		155		8 155	100.00
<b>Total II</b>	8 607 049		8 414 889		192 160	2.28
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS						
31000000 STOCKS DE MATIERES PREMIERES	25 182		25 182			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES						
41100000 CLIENTS DIVERS	464 287		485 601		21 314	4.39
41810000 FACTURE A ETABLIR	560		759		200	26.29
AUTRES CREANCES						
40100000 FOURNISSEURS	463 727		484 842		21 114	4.35
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	37 684		108 013		70 329	65.11
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	643		597		46	7.71
44566000 TVA DEDUCT./AUT BIENS ET SERV.	44 490		44 490		44 490	100.00
44567000 CREDIT DE TVA	11 981		13 978		1 997	14.29
44580200 REMB TVA DEMANDE	4 726		38 586		33 860	87.75
44586000 TVA DEDUC/FACT NON PARV	130				130	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR / DEB.CRE.	19 000		1 198		19 000	
DISPONIBILITES						
51210000 SOCIETE GENERALE	1 205		9 164		7	0.54
51212000 BNP	1 868 106		1 610 995		257 111	15.96
51212100 BNP 2	678 858		828 396		149 538	18.05
51220000 COMPTE A TERME	33 247		37 678		4 431	11.76
51861000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	193 413		87 467		105 946	121.13
53000000 CAISSE	960 443		656 293		304 149	46.34
	143				143	
	2 002		1 161		841	72.46



## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAL	150 000		150 000			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	150 000		150 000			
RESERVE LEGALE	15 245		15 245			
10610000 RESERVE LEGALE	15 245		15 245			
RESERVES REGLEMENTEES	2 449		2 449			
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	2 449		2 449			
REPORT A NOUVEAU	1 328 554		1 307 941		20 613	1.58
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 328 554		1 307 941		20 613	1.58
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	145 836		20 613		125 223	607.50
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	164 557		239 448		74 891	31.28
13810000 SUB. INVEST. PRE CLAOU	45 277		45 277			
13815000 SUB. INV ADDUCT EAU T1	96 700		96 700			
13820000 SUB. INVEST. F3	888 967		888 967			
13821000 SUB. INVEST. TX. ENT. SOURCES	5 131		5 131			
13822000 SUB. INVEST. CD 37	264 009		264 009			
13830000 SUB. INVEST. COMPTAGE	51 878		51 878			
13831000 SUB. INVEST. ESSAI POMPAGE2	4 878		4 878			
13840000 SUB. INVEST. CAMIOLE	915		915			
13880000 SUB. INV RECH EAU MONTAUR	26 746		26 746			
13890000 SUB. INVEST. DEBIMETRE	7 013		7 013			
13891000 SUB. INVEST. FORAGE	10 367		10 367			
13893000 SUB. INVEST. GARGALON	45 459		45 459			
13894000 SUB. INV FORAGE ENCOURS	43 600		43 600			
13895000 SUBVENTION CONNEXION	65 096		65 096			
13896000 SUB. INVEST. FORAGE TASSY II	11 017				11 017	
13981000 QP. SUB. PRE CLAOU	41 016		38 885		2 131	5.48
13981500 QP. SUB. ADDUCT EAU TI	84 355		78 183		6 172	7.89
13982000 QP. SUB. F3	805 434		763 668		41 767	5.47
13982100 QP. SUB. TX. ENT. SOURCES	4 603		4 339		264	6.08
13982200 QP. SUB. CD 37	236 410		222 611		13 799	6.20
13983000 QP. SUB. COMPTAGE	47 379		45 129		2 250	4.98
13983100 QP. SUB. ESSAI POMPAGE	4 347		4 082		265	6.50
13984000 QP. SUB. CAMIOLE	827		783		44	5.59
13988000 QP. SUB. EAU MONTAUROUX	24 137		22 832		1 305	5.71
13989000 QP. SUB. DEBIMETRE	6 291		5 930		361	6.09
13989100 QP. SUB. FORAGE EXPLOI.	9 171		8 573		598	6.97
13989300 QP. SUB. GARGALON	40 033		37 319		2 713	7.27
13989400 QT. SUB. FORAGE	38 167		34 576		3 592	10.39
13989500 QP. SUB. CONNEXION	54 817		49 678		5 139	10.34
13989600 QP. SUB. FORAGE TASSY II	5 509				5 509	
<b>Total I</b>	<b>1 806 641</b>		<b>1 735 696</b>		<b>70 945</b>	<b>4.09</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	146 000		146 000			
15110000 PROVISIONS POUR LITIGES	146 000		146 000			
PROVISIONS POUR CHARGES	7 399 005		6 415 288		983 717	15.33
15600000 PROV. RENOUVELLEMENT IMMOBIL.	642 238		570 394		71 844	12.60
15620000 AMORT. FINANCIERS/IJT	6 756 767		5 844 894		911 873	15.60

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Total III</b>	7 545 005		6 561 288		983 717	14.99
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	886 225		1 342 912		456 687	34.01
16420000 EMPRUNT FORAGE 9073.15	17 897		52 711		34 814	66.05
16430000 CONNEXION FORAGE 15260.32	74 240		131 233		56 992	43.43
16440000 EMPRUNT TRAVERSE 18330.75	173 849		238 801		64 952	27.20
16450000 EMPRUNT TIRE BOEUF PRECLAOU	620 239		920 168		299 929	32.60
	77 125		92 634		15 510	16.74
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 532		2 293		760	33.17
16814000 AVANCE FORAGE BARRIERE II	26 498		33 040		6 542	19.80
16816000 AVANCE AGENCE EAU FORAGE	17 440		20 347		2 907	14.29
16817000 AVANCE AGENCE EAU CONNEX	30 022		34 311		4 289	12.50
16841000 INT.COURUS S/EMPRUNT	1 632		2 643		1 011	38.26
	96 544		316 610		220 065	69.51
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	88 880		309 419		220 540	71.28
40100000 FOURNISSEURS	7 665		7 190		475	6.60
	599 709		596 194		3 515	0.59
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 428				1 428	
42110000 SALAIRE LEAUTHIER MARLENE	22 638		23 152		514	2.22
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	53 297		48 571		4 726	9.73
43100000 URSSAF	3 200		3 115		85	2.73
43710000 RETRAITE AG2R CADRE	8 943		7 961		982	12.33
43731000 CNRACL DETACHE DEPT	9 669		19 530		9 861	50.49
43732000 GENERALI PREVOYANCE	2 062		2 142		80	3.72
43750000 MUTUELLE AG2R	2 029				2 029	
43770000 ART.83 LA MONDIALE	1 864		1 823		41	2.24
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	11 602		11 324		278	2.46
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC			1 280		1 280	100.00
44303000 REDEVANCE PRELEVEMENT	405 597		414 968		9 370	2.26
44305000 REDEVANCE DE POLLUTION	12 461		12 137		324	2.67
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	50 340				50 340	
44550000 TAXE / CA A DECAISSER			42 150		42 150	100.00
44700000 AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM	14 579		8 041		6 538	81.30
	1 659 603		2 348 350		688 747	29.33
<b>Total IV</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	11 011 249		10 645 334		365 915	3.44

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS</b>	2 470 778		2 418 890		51 888	2.15
70100000 VENTES DE PRODUITS FINIS	2 065 465		1 963 463		102 003	5.20
70150100 REDEVANCE POLLUTION	10 071		9 776		295	3.02
70151000 REDEVANCE PRELEVEMENT	395 242		445 652		50 410	11.31
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	6 513		3 277		3 236	98.77
70400000 TRAVAUX	6 513		3 200		3 313	103.53
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			77		77	100.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	2 477 291		2 422 167		55 124	2.28
<b>REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES</b>	321 250		227 189		94 062	41.40
78150000 REPRISES PROV. RISQUES & CHARGE	298 409		180 867		117 542	64.99
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	3 634				3 634	
79101000 TRANSFERTS DE CHARGES NS	14 383		40 338		25 954	64.34
79110000 AVANTAGES EN NATURE	4 824		5 984		1 160	19.39
<b>AUTRES PRODUITS</b>	827		575		252	43.93
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	827		575		252	43.93
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	2 799 368		2 649 930		149 438	5.64
<b>VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)</b>			3 740		3 740	100.00
60310000 VAR.STOCKS MATIERES PREMIERES			3 740		3 740	100.00
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	497 303		494 763		2 539	0.51
60400000 ACHATS ETUDES & PREST SERVICES	1 127		4 856		3 728	76.78
60610100 FRAIS ELECTRICITE	46 150		41 078		5 072	12.35
60610200 FRAIS GAZ	6 688		7 844		1 156	14.73
60610300 FRAIS EAU	352		169		183	108.13
60610400 FRAIS CARBURANT	5 063		6 170		1 107	17.95
60610500 FOURNITURES DE BUREAU	3 087		2 915		172	5.91
60610700 FOURNITURES DIVERSES	1 041		3 468		2 427	70.00
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	11 217		6 820		4 397	64.48
61110000 SOUS TRAITANCE RENOUVELEMENT	266 247		205 891		60 355	29.31
61300000 LOYERS ET CHARGES	20 141		20 346		206	1.01
61352100 LOCATION 2 KANGOO	5 528		5 987		459	7.67
61510000 ENTRETIEN CANAUX	7 353		4 236		3 117	73.59
61520000 ENTRETIEN BUREAUX	6 217		4 414		1 804	40.86
61521200 ENTRETIEN DOMAINE CONCEDE	16 752		72 701		55 949	76.96
61550000 ENTRETIEN DIVERS	838				838	
61551000 ENTRETIEN MATERIEL TECHNIQUE	2 094		13 065		10 972	83.98
61552000 ENTRETIEN VEHICULES	3 091		3 828		736	19.24
61560000 CONTRATS MAINTENANCE	90		75		15	20.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	18 608		16 263		2 345	14.42
61800000 DOCUMENT.ABONNEMENTS	458		402		56	13.96
61860000 VETEMENTS DE TRAVAIL	700		1 025		325	31.71
62260000 HONORAIRES DIVERS	2 224		7 037		4 813	68.40
62260100 HONORAIRES COMPTABLE	8 930		7 930		1 000	12.61
62260200 HONORAIRES CAC	13 760		13 480		280	2.08
62260300 HONORAIRES JURIDIQUES	15 417		15 229		188	1.23
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	245		15		230	NS
62289000 ANALYSES	6 748		6 989		241	3.45
62300000 PUBLICITES	618		1 680		1 063	63.23
62340000 CADEAUX CLIENTS			292		292	100.00

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
62400000 PARKING AUTOROUTE		448		511	63	12.29
62501000 FRAIS DE DEPL. M. CAVALLIER		5 259		3 585	1 674	46.70
62502000 FRAIS DE DEPL. M. LEAUTIER		1 642		1 302	340	26.07
62530000 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL		459			459	
62560000 MISSIONS ET RECEPTION		3 282		4 819	1 537	31.89
62600000 FRAIS TELECOMMUNICATION		6 902		7 488	586	7.82
62610000 AFFRANCHISSEMENTS LA POSTE		2 132		1 198	934	77.93
62700000 SERVICES BANCAIRES		1 396		1 654	258	15.61
62800000 COTISATIONS DIVERSES		5 000			5 000	
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>16 971</b>		<b>11 748</b>	<b>5 223</b>	<b>44.46</b>
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		1 850		1 915	65	3.39
63130000 FORMATION CONTINUE		1 497		1 549	52	3.35
63330000 FORMATIONS SALARIES		3 890			3 890	
63511100 CVAE		6 665		5 606	1 059	18.89
63511200 COTISATION FONCIERES DES ENT.		987		979	8	0.82
63512000 IMPOTS LOCAUX ET FONCIERS		1 127		749	378	50.47
63780000 TAXES DIVERSES		956		951	5	0.53
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>		<b>276 788</b>		<b>283 459</b>	<b>6 672</b>	<b>2.35</b>
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL		276 589		278 441	1 852	0.67
64100200 SALAIRE MME LEAUTIER				6 055	6 055	100.00
64120000 CONGES PAYES		514		1 397	883	63.19
64140000 INDEM. ET AVANTAGES DIVERS		713		361	352	97.56
<b>CHARGES SOCIALES</b>		<b>130 733</b>		<b>132 308</b>	<b>1 575</b>	<b>1.19</b>
64510000 URSSAF		81 969		75 357	6 612	8.77
64510100 URSSAF TESE				5 195	5 195	100.00
64510200 URSSAF JETONS DE PRESENCE		7 563		7 081	482	6.81
64520000 RETRAITE AG2R CADRE		5 317		5 525	208	3.76
64530000 UGRR NC TA+ TB + CADRE TA		19 639		16 497	3 142	19.04
64531000 CNRACL		7 126		14 303	7 177	50.18
64532000 PREVOYANCE GENERALI		6 024		6 198	174	2.80
64533000 MUTUELLE MGET83		4 058		4 447	389	8.74
64570000 ART.83		6 007		6 078	71	1.17
64580000 M.D.T PHARMACIE		812		796	16	2.02
64581000 CHARGES / CONGES PAYES		278		595	873	146.73
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		27		27	0	0.07
64900000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE		8 086		8 600	514	5.98
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>		<b>12 190</b>		<b>14 503</b>	<b>2 313</b>	<b>15.95</b>
68110000 DOT.AMORT.IMMO.MISES CONCESS.		10 324		10 324		
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR		1 866		4 179	2 313	55.34
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		<b>1 282 126</b>		<b>1 259 604</b>	<b>22 522</b>	<b>1.79</b>
68151000 PROVISION RENOUVELLE		372 573		400 510	27 937	6.98
68151300 AMORT.FINANCIERS IJT		909 552		859 094	50 459	5.87
<b>AUTRES CHARGES</b>		<b>421 376</b>		<b>470 889</b>	<b>49 513</b>	<b>10.51</b>
65100000 REDEVANCE DE POLLUTION		10 074		9 776	299	3.05
65100001 REDEVANCE DE POLLUTION COMPL.				43	43	100.00
65100200 REDEVANCE PRELEVEMENT		395 242		445 652	50 410	11.31
65300000 JETONS DE PRESENCE		15 990		15 040	950	6.32
65400000 PRETES/CREANCES IRRECOURV		64		373	309	82.78
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION		5		5	0	2.93

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	2 637 487		2 663 534		26 048	0.98
<b>Résultat d'exploitation</b>	161 882		13 604		175 486	NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	4 149		4 374		225	5.14
76110000 INTERETS C.A.T	4 149		4 374		225	5.14
<b>Total des Produits financiers</b>	4 149		4 374		225	5.14
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 154		51 788		14 634	28.26
66100000 CHARGES D'INTERETS	37 154		51 788		14 634	28.26
<b>Total des Charges financières</b>	37 154		51 788		14 634	28.26
<b>Résultat financier</b>	33 005		47 414		14 409	30.39
<b>Résultat courant avant impôts</b>	128 877		61 018		189 895	311.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			7 000		7 000	100.00
77100000 PRODUITS EXCEP./OP.DE GESTION			7 000		7 000	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	85 908		80 637		5 271	6.54
77700000 QUOTE PART SUBVENT.VIR.RESULT.	85 908		80 637		5 271	6.54
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	85 908		87 637		1 729	1.97
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	49				49	
67120000 AMENDES PENALITES	49				49	
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	49				49	
<b>Résultat exceptionnel</b>	85 859		87 637		1 778	2.03
IMPOTS SUR LES BENEFICES	68 900		6 006		62 894	NS
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	68 900		6 006		62 894	NS
<b>Total des produits</b>	2 889 425		2 741 941		147 484	5.38
<b>Total des charges</b>	2 743 590		2 721 328		22 262	0.82
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	145 836		20 613		125 223	607.50

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE  
236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

**ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

**BLS CONSEIL**  
*22 Le Verger des Ferrages*

83510 LORGUES  
0494603300

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	Page
Faits caractéristiques de l'exercice	2
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	2
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé	3
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Evaluation des amortissements	4
Evaluation des subventions d'équipement	5
Etat des immobilisations	5
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	8
Honoraires des commissaires aux comptes	8
Crédit d'impôt compétitivité emploi	8
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagements financiers	8
Engagements de retraite	9
Financement des installations du domaine concédé	9
Droit individuel à la formation	9
Composition du capital social	9

---

<b>A N N E X E</b>
--------------------

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 011 249 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 477 291 Euros et dégageant un bénéfice de 145 836 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

*(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)*

Litige affaire « Philippe »

Dans le cadre d'un litige opposant le vendeur d'un bien immobilier à ses acquéreurs, la société E2S a fait l'objet d'un appel en garantie par assignation en date du 12/10/2012 renouvelé dans une audience de mise en état du 27 mars 2015.

Ce litige concerne la valeur d'un bien rendu insalubre en raison d'une humidité excessive et dont le vendeur estime sur la foi d'une ancienne expertise qu'une tranchée commune E2S/mairie de TOURETTES en serait la cause. Le montant des dommages et intérêts réclamés est de 146K€ qui ont été provisionnés dans les comptes de l'exercice 2014 en raison de la poursuite de ce litige. Malgré un jugement en faveur de E2S, un appel est toujours possible.

Affaire Politykin

Suite à un accident survenu le 14/3/2009 à une cycliste (mademoiselle Politykin) ayant emprunté un pont soutenant une canalisation gérée par E2S, une procédure se poursuit pour déterminer le préjudice subi par la plaignante et les responsabilités engagées.

En l'état l'assurance de la société doit prendre en charge ces préjudices mais la procédure n'étant pas arrivée à son terme, une incertitude subsiste sur leur montant et leur modalité de prise en compte.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

*(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)*

*(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)*

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Évaluation des immobilisations corporelles**  
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

**Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé**

La société gère en tant que concessionnaire<sup>1</sup> de services publics, de nombreuses installations faisant partie du domaine de la collectivité concédante, qu'elles soient financées par l'autorité concédante, ce qui est le cas le plus fréquent ou par la société elle-même.

Seules les installations financées par la société sont inscrites à son bilan.

Pour les ouvrages renouvelables dont elle supporte le financement et qui sont inscrits à l'actif du bilan, il est comptabilisé d'une part un amortissement technique sur la durée de vie du bien jusqu'à son renouvellement, d'autre part un amortissement financier sur la durée du contrat. Ce dernier amortissement est inscrit au passif du bilan et constate l'étalement sur la durée de vie du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants en fin de contrat (après renouvellement).

Les installations financées par la société, non renouvelables, durant la durée de vie du contrat font l'objet d'un amortissement financier sur la durée du contrat (encore appelé amortissement de caducité). Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan pour bien marquer qu'ils ne constatent pas une dépréciation, mais l'étalement sur la durée du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants en fin de contrat.

Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations contractuelles de concessionnaire, la société prend à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des installations du domaine concédé dont elle assure la gestion.

Les ouvrages du service que la société doit renouveler comprennent ainsi des immobilisations du domaine concédé financées par elle, mais aussi des immobilisations financées par la collectivité concédante :

- Pour les ouvrages renouvelables dont elle supporte le financement et qui sont donc inscrits à l'actif du bilan, il est comptabilisé une provision pour renouvellement, portée au passif. Cette dernière est destinée à couvrir l'écart entre la valeur de remplacement et la valeur comptable de l'installation.
- Pour les ouvrages renouvelables financés par la collectivité concédante et donc non inscrits à l'actif du bilan, seule est comptabilisée et portée au passif une

---

<sup>1</sup> Le mot concessionnaire est utilisé pour cette annexe dans un sens élargi pour désigner l'entreprise gestionnaire d'un service public.

provision pour renouvellement destinée à couvrir la totalité de leur valeur de remplacement.

Les dotations aux amortissements techniques et aux provisions pour renouvellement sont déterminées à partir de paramètres relatifs aux durées d'utilisation, valeurs comptables et valeurs de remplacement des installations renouvelables pendant toute la durée des contrats, en conformité avec les dispositions fiscales réglementant la matière.

Les biens à renouveler sont classés en deux catégories. D'une part les unités techniques qui correspondent à des biens identifiés individuellement avec une date de renouvellement. D'autres part les articles techniques de caractéristiques identiques regroupé sous forme de lots (canalisations, vannes, compteurs, ventouses) pour lesquels le plan de renouvellement prévoit par catégories le nombre de remplacements prévus chaque année.

Les opérations de renouvellement des installations du domaine concédé sont comptabilisées comme suit :

- La valeur de l'immobilisation de remplacement des ouvrages financés à l'origine par la société se substitue à l'actif du bilan, à celle de l'immobilisation qui a été renouvelée, la provision pour renouvellement correspondantes est virée aux amortissements financiers.
- La provision constituée pour faire face au renouvellement des ouvrages financés à l'origine par la collectivité locale fait l'objet d'une reprise.

## COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

### Évaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Évaluation des subventions d'équipement**

La société bénéficie de subventions d'équipements allouées en raison de la création d'immobilisations, par les collectivités publiques. La subvention perçue et à percevoir sur immobilisations terminées est enregistrée au passif du bilan, dans les capitaux propres.

La subvention est ramenée au résultat par le crédit du compte « produits exceptionnels », au rythme des amortissements techniques ou des amortissements financiers (quand les amortissements techniques ne sont pas pratiqués).

Le profit en résultant est ainsi échelonné sur plusieurs exercices.

Au 31/12/2016 le solde des subventions s'investissement portées au bilan est de 164 557 €  
La quote-part ramenée au résultat à la date du 31/12/2016 est de ..... 85 908 €

**État des immobilisations**

	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	58 240		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 585		1 140
Installations générales agencements aménagements divers	3 646		
Matériel de transport	52 346		
Matériel de bureau et informatique,	19 620		
Installations en jouissance temporaire	8 471 519		207 768
Immobilisations corporelles en cours	8 381		197 538
<b>Total</b>	<b>8 640 346</b>		<b>406 446</b>
Autres immobilisations financières	155		
<b>Total</b>	<b>155</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 640 501</b>		<b>406 446</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			58 240	58 240
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 724	27 727
Installations générales agencements			3 656	3 656
Matériel de transport			52 346	52 346
Matériel de bureau et informatique,			19 620	19 620
Installations en jouissance temporaire		3 353	8 675 934	8 675 934
Immobilisations corporelles en cours		202 096	3 824	3 824
		<b>205 448</b>	<b>8 841 344</b>	<b>8 841 344</b>
Prêts, autres immobilisations financières			155	155
			155	155
<b>TOTAL</b>		<b>205 448</b>	<b>8 841 499</b>	<b>8 841 499</b>

**État des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice		Dotations de l'exercice		Diminutions Reprises		Montant fin d'exercice	
Installations techniques, Matériel	25 371		341				25 712	
Installations générales	762		300				1 062	
Matériel de transport	52	346	0				52	346
Matériel de bureau et	17	794	1	225			19	019
Install. En jouissance temporaire	129	340	10	324	3	353	136	311
<b>TOTAL</b>	<b>225</b>	<b>613</b>	<b>12</b>	<b>190</b>	<b>3</b>	<b>353</b>	<b>234</b>	<b>460</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>225</b>	<b>613</b>	<b>12</b>	<b>190</b>	<b>3</b>	<b>353</b>	<b>234</b>	<b>460</b>

**État des provisions**

Détail provision pour renouvellement	biens reçus à l'origine	biens financés	TOTAL
Dotations de l'exercice	370 253	-	370 253
Reprises de l'exercice	298 409	-	298 409
Cumul provision	642 238	-	642 238

La rubrique « provision pour renouvellement » comprend :

- La provision pour renouvellement proprement dite pour un montant de 642 238 €
- L'amortissement de caducité sur les immobilisations du domaine concédé, d'une valeur de 6 756 767 €

La dotation à la provision pour renouvellement est calculée suivant la méthode énoncée dans les règles et méthodes comptables ci-dessus.

L'amortissement de caducité est déterminé sur la base du coût d'acquisition.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus
Autres immobilisations financières	155	155
Autres créances clients	464 287	464 287
Autres créances	37 684	37 684
<b>TOTAL</b>	<b>502 126</b>	<b>502 126</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes + de 1 an à l'origine	886 225	886 225		
Emprunts et dettes financières	77 125	77 125		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 544	96 544		
Personnel et comptes rattachés	24 066	24 066		
Sécurité sociale et autres	92 666	92 666		
Autres impôts taxes et assimilés	432 638	432 638		
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>1 659 603</b>	<b>1 659 603</b>		
Emprunts remboursés en cours	511 994			

**Dépréciation des créances**

Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	464 287
Autres créances	37 684
<b>TOTAL</b>	<b>501 971</b>

**Charges à payer**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 544
Dettes fiscales et sociales	599 709

<b>TOTAL</b>	<b>695 253</b>
--------------	----------------

**Charges et produits constatées d'avance**

(Code du commerce Art. R123-196)

	Montant
Charges constatées d'avance	8 942
<b>TOTAL</b>	<b>8 942</b>

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 760 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 13 760 euros
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**Crédit d'impôt compétitivité emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 8 086 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE de l'année civile 2016 est utilisé afin d'améliorer la compétitivité de la société et ainsi de permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS****Engagements financiers**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Le solde du compte « investissements du domaine concédé » fait apparaître au 31/12/2016 un solde de 38 624 euros. Ce montant correspond au montant des investissements et renouvellement à faire par la société avant la fin de la concession, et qui resterait à verser au département en fin de concession, s'ils n'étaient pas réalisés.

Le solde des emprunts restant du pour lequel le conseil départemental et Véolia se sont portés caution s'élève à 886 225 euros au 31/12/2016.

**Engagements de retraite**

Le montant de l'indemnité de départ à la retraite de Monsieur Jean-Marc Guériel au 31/12/2017 est estimé à 10 450 euros.

**Financement des installations du domaine concédé**

Les immobilisations figurent à l'actif du bilan pour la partie terminée à hauteur de 8 675 934 €.

Les financements mis en place à ce titre se décomposent ainsi :

Subventions perçues de l'Agence de l'eau du département .....	1 689 040
Avances remboursables perçues de l'Agence de l'eau .....	1 368 408
Emprunt souscrit auprès d'un établissement de crédit .....	1 143 967
(Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne, durée 15 ans)	
Emprunt souscrit auprès de la BNP .....	590 000
Emprunt souscrit auprès de la Société Générale .....	350 000
Emprunt souscrit auprès de la B.N.P .....	700 000
Emprunt souscrit auprès de la B.N.P .....	1 500 000
Le solde est financé sur fonds propres.	

Les intérêts restant à payer sur les emprunts s'élèvent à 32 906 €

**Composition du capital social**

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
	150.0000	10 000			10 000

**Charges exceptionnelles**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles	0	Charges exceptionnelles
Total	0	

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

## **ANNEXES FISCALES**

***BLS CONSEIL***  
*22 Le Verger des Ferrages*

*83510 LORGUES*  
*0494603300*

Formulaire obligatoire  
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES  
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)**

**Au titre de 2016**

Dénomination de l'entreprise	STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE													
N° SIRET de l'établissement principal	3	9	0	6	7	3	7	6	2	0	0	0	3	0
Adresse	N°	236												
	Voie	CHEMIN DE LA CAMIOLE												
	Code postal	8	3	4	4	0								
	Commune	CALLIAN												
Code Activité	3	6	0	0	Z									
Activité	Captage et distribution d'eau													

A	Date	Signature
CALLIAN		

**I. GÉNÉRALITÉS**

Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	0	1	2	0	1	6	3	1	1	2	2	0	1	6
------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Entreprises mono établissement et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (chantiers, missions, ...). Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez compléter le cadre CVAE de votre déclaration de résultat. Vous serez dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE. Veuillez cocher cette case	A1
---	----

Date de cessation	W	W						
-------------------	---	---	--	--	--	--	--	--

**II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Valeur ajoutée	A2	1 607 950
Chiffre d'affaires de référence	A3	2 500 132
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

SIREN de la société tête de groupe                      A0

*La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts  
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.*

## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 16			
Dénomination de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOL			Néant
SIREN de l'entreprise	3 9 0 6 7 3 7 6 2	PME au sens communautaire	Cocher la case
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés			Cocher la case
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :			
SIREN de la société déclarante			
Dénomination de la société mère :			
SIREN de la société mère			
<b>I- RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)</b>			
<b>CREANCES REPORTABLES</b>			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %] ] x 10/90 + ligne 5)			8 086
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont préfinancement			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			1 134 765
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			2
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)			3
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail			4
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			5
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE</b>			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage			
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement			
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés			
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice			
<b>CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)			

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurant au 1 ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

<b>II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)</b>	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE</b>	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>	
<b>CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N</b>	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
<b>CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois</b>	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

## **DOSSIER FISCAL**

***BLS CONSEIL***  
*22 Le Verger des Ferrages*

*83510 LORGUES*  
*0494603300*



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal X

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE Adresse du siège social: 236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

SIRET 3 9 0 6 7 3 7 6 2 0 0 0 3 0 83440 CALLIAN

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Captage et distribution d'eau Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% 206 699 Bénéfice imposable à 15% Déficit

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: BLS CONSEIL 22 Le Verger des Ferrages 83510 LORGUES Tél: 0494603300

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA

Nom et adresse du conseil: Nom et adresse du conseil: Tél:

Identité du déclarant: Date: 05/05/2017 Lieu CALLIAN Qualité et nom du signataire: Signature

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES





## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA STAGNOLE du 01012016Adresse 236 CHEMIN DE LA CAMIOLE 83440 CALLIAN au 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE	
1	LEAUTIER JEAN-MARC CADRE GROUPE VII	LE CARBET CHEMIN SAINT CLAUDE 83840 LA ROQUE ESCLAPON	
2	GUERIEL JEAN-MARC GROUPE V	2 PLACE MARCEL MEIFFRET 83300 DRAGUIGNAN	
3	BRUN Jérôme GROUPE II	2 CHEMIN DU CLOS 83440 SEILLANS	
4	GUISOL NOEL GROUPE III	2 BD AMIRAL RUE 83440 CALLIAN	
5	PINNA STEPHANE GROUPE II	236 CHEMIN DE LA CAMIOLE 83440 CALLIAN	
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	71 682			71 682	1 642			73 324
2	61 469		804	62 273				62 273
3	27 018		1 454	28 472				28 472
4	25 251			25 251				25 251
5	22 529		2 566	25 095				25 095
6								
7								
8								
9								
10								
**	207 950		4 824	212 774	1 642			214 416

\*\* TOTALX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>Total</b>	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1)				
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9		
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10)	10	214 416	- de l'exercice 2016 11	206 699
- de l'exercice précédent 11		232 517	- de l'exercice précédent 11	18 019
Nom et qualité du signataire		A CALLIAN le 05/05/2017		
		Signature,		

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....150...000.....)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 245	15 245	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF	2 449	2 449	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	1 328 554	1 307 941	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	145 836	20 613	
	Subventions d'investissement	DJ	164 557	239 448	
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 806 641	1 735 696	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	146 000	146 000	
	Provisions pour charges	DQ	7 399 005	6 415 288	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	7 545 005	6 561 288	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	886 225	1 342 912	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	77 125	92 634	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	96 544	316 610	
	Dettes fiscales et sociales	DY	599 709	596 194	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 659 603	2 348 350		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	11 011 249	10 645 334		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 659 603	2 348 350		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Désignation de l'entreprise : <u>STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE</u>		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	2 470 778	FE	FF	2 470 778	2 418 890
			FG	6 513	FH	FI	6 513	3 277
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 477 291	FK	FL	2 477 291	2 422 167	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	321 250	227 189	
	Autres produits (1) (11)				FQ	827	575	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	2 799 368	2 649 930
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		(3 740)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	497 303	494 763	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	16 971	11 748	
	Salaires et traitements*				FY	276 788	283 459	
	Charges sociales (10)				FZ	130 733	132 308	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	12 190	14 503
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1 282 126	1 259 604	
	Autres charges (12)				GE	421 376	470 889	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	2 637 487	2 663 534	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	161 882	(13 604)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 149	4 374	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	4 149	4 374	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	37 154	51 788	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	37 154	51 788	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(33 005)	(47 414)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	128 877	(61 018)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire article 55 A  
du Code Général des Impôts

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		7 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	85 908	80 637
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	85 908	87 637
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	49	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	49	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	85 859	87 637	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	68 900	6 006	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 889 425	2 741 941	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 743 590	2 721 328	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	145 836	20 613	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges		A1	22 841	46 322
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	405 316	455 470	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
QUOTE PART DE SUBVENTION VIRT CPTÉ RESULTAT		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITE, AMENDE				85 908	
		49			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA STAGNOLE										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations						
						1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				58 240				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants		M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3			KS	26 585	KT		KU	1 140	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				3 656				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				52 346				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				19 620				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				8 471 519				LE		LF		LG	207 768	
	Immobilisations corporelles en cours				8 381				LH		LI		LJ	197 538		
	Avances et acomptes								LK		LL		LM			
	TOTAL III				8 640 346				LN		LO		LP	406 446		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T			
	Autres participations								8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés								IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières				155				IT		IU		IV			
TOTAL IV				155				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				8 640 501				OG		OH		OJ	406 446			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				4		
		1				2								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				58 240				IP		LX		LY	58 240	LZ	58 240
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR			MD		ME		MF			
		Inst. gales. agenets et am. des constructions						IS			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ	27 724	MK	27 724	ML	27 724	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenets, aménagements divers						IU			MM	3 656	MN	3 656	MO	3 656
		Matériel de transport						IV			MP	52 346	MQ	52 346	MR	52 346
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS	19 620	MT	19 620	MI'	19 620	
	Emballages récupérables et divers *						IX			MV	3 353	MW	8 675 934	MX	8 675 934	
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ	202 096	NA	3 824	NB	3 824	
Avances et acomptes						NC			ND		NE		NF			
TOTAL III				205 448				NY		NG	205 448	NH	8 841 344	NI	8 841 344	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		O0		M7		O0W	
	Autres participations								IO		O1		O2		O3	
	Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				155				I2		2E		2F	155	2G	155
TOTAL IV				155				I3		NJ		NK	155	2H	155	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				205 448				OK		OL	8 841 499	OM	8 841 499			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CV		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	25 371	QA	341	QB		QC	25 712
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	762	QE	300	QF		QG	1 062
	Matériel de transport	QH	52 346	QI		QJ		QK	52 346
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 794	QM	1 225	QN		QO	19 019
	Emballages récupérables et divers	QP	129 340	QR	10 324	QS	3 353	QT	136 311
<b>TOTAL III</b>		QU	225 613	QV	12 190	QW	3 353	QX	234 450
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	225 613	ØP	12 190	ØQ	3 353	ØR	234 450

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT INFORMATIQUE

Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice 4		
			Dotations de l'exercice 2		Reprises de l'exercice 3				
			TA	TB	TC				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TD	TE	TF			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TG	TH	TI			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TM	TN	TO			
	Amortissements dérogatoires	3X		D3	D4	D5	D6		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		IJ	IK	IL	IM		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		3Y	TP	TQ	TR		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	146 000	4B	4C	4D	146 000		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	6 415 288	5H	1 282 126	5J	298 409	5K	7 399 005
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	6 561 288	TV	1 282 126	TW	298 409	TX	7 545 005	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TV		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 561 288	UB	1 282 126	UC	298 409	UD	7 545 005	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 282 126	UF	298 409			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE			Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>		
				<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	155	UV	155	UW	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		VX	464 287		464 287		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UV					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	37 042		37 042	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	643		643		
	Charges constatées d'avance		VS	8 942		8 942		
<b>TOTAUX</b>		VT	511 068	VU	511 068	VV		
<b>RENOIS</b>	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>		
				<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		
						<b>4</b>		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	886 225		886 225		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	77 125		77 125			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	96 544		96 544			
Personnel et comptes rattachés		8C	24 066		24 066			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	92 666		92 666			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	50 340		50 340		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	432 638		432 638		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>		VV	1 659 603	VZ	1 659 603			
<b>RENOIS</b>	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	39 797	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	511 994	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le :										
				3   1   1   2   2   0   1   6										
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA	145 836					
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XD			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)		XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	49		
	Amendes et pénalités		WJ		49		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												Y7	68 900
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									Y8	
		- imposées au taux de 0 %									ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme									WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions									WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
				Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										<b>TOTAL I</b>		WR	214 785	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
			- imposées aux taux de 0 %									WH		
			- imposées aux taux de 19 %									WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs									NB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												Y6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		)		NA				
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*											ZY		
	Majoration d'amortissement *											XD		
	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		NF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		JF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)											PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance déduite par le report en arrière du déficit		ZI				YG	8 086	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>										<b>TOTAL II</b>		XH	8 086	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		206 699						XJ		
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												NL		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>										<b>XN</b>		NO	206 699	



Désignation de l'entreprise : <u>STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 <sup>er</sup> bis A1, 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT		34 240
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 <sup>er</sup> bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
<b>à reporter au tableau 2058-A :</b>		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**NU 

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A)

(B)  
(ventilation par faux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶\*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶\*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE Néant  \*

 Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : 513289777

 Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12
**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	2 470 778
Production vendue - Services	OC	6 513
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	827
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	22 841
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OM</b>	<b>2 500 959</b>

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	471 634
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	421 376
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OJ</b>	<b>893 010</b>

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 607 950
-----------------------------	-------------------	----	-----------

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	1 607 950
--	----	-----------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 500 132
Période de référence	GY	01/01/2016
Date de cessation	HR	31/12/2016

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

STE D'EXPL. DES SOURCES DE LA SIAGNOLE

236 CHEMIN DE LA CAMIOLE

83440 CALLIAN

## **DOSSIER DE GESTION**

***BLS CONSEIL***  
*22 Le Verger des Ferrages*

*83510 LORGUES*  
*0494603300*

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	2 477 291	100.00	2 422 167	100.00	55 124	2.28
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	2 477 291	100.00	2 422 167	100.00	55 124	2.28
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	2 477 291	100.00	2 422 167	100.00	55 124	2.28
- Matières premières, approvisionnements consommés			3 740	0.15	3 740	100.00
- Sous traitance directe	1 127	0.05	4 856	0.20	3 728	76.78
<b>Marge brute de production</b>	2 476 164	99.95	2 421 051	99.95	55 112	2.28
<b>Marge brute globale</b>	2 476 164	99.95	2 421 051	99.95	55 112	2.28
- Autres achats + charges externes	496 175	20.03	489 908	20.23	6 267	1.28
<b>Valeur ajoutée</b>	1 979 988	79.93	1 931 144	79.73	48 845	2.53
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	16 971	0.69	11 748	0.49	5 223	44.46
- Salaires du personnel	276 788	11.17	283 459	11.70	6 672	2.35
- Charges sociales du personnel	130 733	5.28	132 308	5.46	1 575	1.19
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	1 555 496	62.79	1 503 628	62.08	51 868	3.45
+ Autres produits de gestion courante	827	0.03	575	0.02	252	43.93
- Autres charges de gestion courante	421 376	17.01	470 889	19.44	49 513	10.51
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	321 250	12.97	227 189	9.38	94 062	41.40
- Dotations aux amortissements	12 190	0.49	14 503	0.60	2 313	15.95
- Dotations aux provisions	1 282 126	51.76	1 259 604	52.00	22 522	1.79
<b>Résultat d'exploitation</b>	161 882	6.53	13 604	0.56	175 486	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	4 149	0.17	4 374	0.18	225	5.14
- Charges financières	37 154	1.50	51 788	2.14	14 634	28.26
<b>Résultat courant</b>	128 877	5.20	61 018	2.52	189 895	311.21
+ Produits exceptionnels	85 908	3.47	87 637	3.62	1 729	1.97
- Charges exceptionnelles	49				49	
<b>Résultat exceptionnel</b>	85 859	3.47	87 637	3.62	1 778	2.03
- Impôt sur les bénéfices	68 900	2.78	6 006	0.25	62 894	NS
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	145 836	5.89	20 613	0.85	125 223	607.50

**DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>	2 477 291	100.00	2 422 167	100.00	55 124	2.28
PRODUCTION VENDUE	2 477 291	100.00	2 422 167	100.00	55 124	2.28
70100000 VENTES DE PRODUITS FINIS	2 065 465	83.38	1 963 463	81.06	102 003	5.20
70150100 REDEVANCE POLLUTION	10 071	0.41	9 776	0.40	295	3.02
70151000 REDEVANCE PRELEVEMENT	395 242	15.95	445 652	18.40	50 410	11.31
70400000 TRAVAUX	6 513	0.26	3 200	0.13	3 313	103.53
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			77	0.00	77	100.00
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	2 477 291	100.00	2 422 167	100.00	55 124	2.28
MATIERES PREMIERES. APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES			3 740	0.15	3 740	100.00
60310000 VAR.STOCKS MATIERES PREMIERES			3 740	0.15	3 740	100.00
SOUS TRAITANCE DIRECTE	1 127	0.05	4 856	0.20	3 728	76.78
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	1 127	0.05	4 856	0.20	3 728	76.78
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	2 476 164	99.95	2 421 051	99.95	55 112	2.28
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	2 476 164	99.95	2 421 051	99.95	55 112	2.28
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	496 175	20.03	489 908	20.23	6 267	1.28
60610100 FRAIS ELECTRICITE	46 150	1.86	41 078	1.70	5 072	12.35
60610200 FRAIS GAZ	6 688	0.27	7 844	0.32	1 156	14.73
60610300 FRAIS EAU	352	0.01	169	0.01	183	103.13
60610400 FRAIS CARBURANT	5 063	0.20	6 170	0.25	1 107	17.95
60610500 FOURNITURES DE BUREAU	3 087	0.12	2 915	0.12	172	5.91
60610700 FOURNITURES DIVERSES	1 041	0.04	3 468	0.14	2 427	70.00
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	11 217	0.45	6 820	0.28	4 397	64.48
61110000 SOUS TRAITANCE RENOUVELEMENT	266 247	10.75	205 891	8.50	60 355	29.31
61300000 LOYERS ET CHARGES	20 141	0.81	20 346	0.84	206	1.01
61352100 LOCATION 2 KANGOO	5 528	0.22	5 987	0.25	459	7.67
61510000 ENTRETIEN CANAUX	7 353	0.30	4 236	0.17	3 117	73.59
61520000 ENTRETIEN BUREAUX	6 217	0.25	4 414	0.18	1 804	40.86
61521200 ENTRETIEN DOMAINE CONCEDE	16 752	0.68	72 701	3.00	55 949	76.96
61550000 ENTRETIEN DIVERS	838	0.03			838	
61551000 ENTRETIEN MATERIEL TECHNIQUE	2 094	0.08	13 065	0.54	10 972	83.98
61552000 ENTRETIEN VEHICULES	3 091	0.12	3 828	0.16	736	19.24
61560000 CONTRATS MAINTENANCE	90	0.00	75	0.00	15	20.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	18 608	0.75	16 263	0.67	2 345	14.42
61800000 DOCUMENT.ABONNEMENTS	458	0.02	402	0.02	56	13.96
61860000 VETEMENTS DE TRAVAIL	700	0.03	1 025	0.04	325	31.71
62260000 HONORAIRES DIVERS	2 224	0.09	7 037	0.29	4 813	68.40
62260100 HONORAIRES COMPTABLE	8 930	0.36	7 930	0.33	1 000	12.61
62260200 HONORAIRES CAC	13 760	0.56	13 480	0.56	280	2.08
62260300 HONORAIRES JURIDIQUES	15 417	0.62	15 229	0.63	188	1.23
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	245	0.01	15	0.00	230	NS
62289000 ANALYSES	6 748	0.27	6 989	0.29	241	3.45
62300000 PUBLICITES	618	0.02	1 680	0.07	1 063	63.23
62340000 CADEAUX CLIENTS			292	0.01	292	100.00
62400000 PARKING AUTOROUTE	448	0.02	511	0.02	63	12.29
62501000 FRAIS DE DEPL. M. CAVALLIER	5 259	0.21	3 585	0.15	1 674	46.70
62502000 FRAIS DE DEPL. M. LEAUTIER	1 642	0.07	1 302	0.05	340	26.07
62530000 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	459	0.02			459	
62560000 MISSIONS ET RECEPTION	3 282	0.13	4 819	0.20	1 537	31.89

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
		% CA		% CA		
62600000 FRAIS TELECOMMUNICATION	6 902	0.28	7 488	0.31	586	7.82
62610000 AFFRANCHISSEMENTS LA POSTE	2 132	0.09	1 198	0.05	934	77.93
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 396	0.06	1 654	0.07	258	15.61
62800000 COTISATIONS DIVERSES	5 000	0.20			5 000	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>1 979 988</b>	<b>79.93</b>	<b>1 931 144</b>	<b>79.73</b>	<b>48 845</b>	<b>2.53</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>16 971</b>	<b>0.69</b>	<b>11 748</b>	<b>0.49</b>	<b>5 223</b>	<b>44.46</b>
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 850	0.07	1 915	0.08	65	3.39
63130000 FORMATION CONTINUE	1 497	0.06	1 549	0.06	52	3.35
63330000 FORMATIONS SALARIES	3 890	0.16			3 890	
63511100 CVAE	6 665	0.27	5 606	0.23	1 059	18.89
63511200 COTISATION FONCIERES DES ENT.	987	0.04	979	0.04	8	0.82
63512000 IMPOTS LOCAUX ET FONCIERS	1 127	0.05	749	0.03	378	50.47
63780000 TAXES DIVERSES	956	0.04	951	0.04	5	0.53
<b>SALAIRES DU PERSONNEL</b>	<b>276 788</b>	<b>11.17</b>	<b>283 459</b>	<b>11.70</b>	<b>6 672</b>	<b>2.35</b>
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	276 589	11.16	278 441	11.50	1 852	0.67
64100200 SALAIRE MME LEAUTIER			6 055	0.25	6 055	100.00
64120000 CONGES PAYES	514	0.02	1 397	0.06	883	63.19
64140000 INDEM. ET AVANTAGES DIVERS	713	0.03	361	0.01	352	97.56
<b>CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL</b>	<b>130 733</b>	<b>5.28</b>	<b>132 308</b>	<b>5.46</b>	<b>1 575</b>	<b>1.19</b>
64510000 URSSAF	81 969	3.31	75 357	3.11	6 612	8.77
64510100 URSSAF TESE			5 195	0.21	5 195	100.00
64510200 URSSAF JETONS DE PRESENCE	7 563	0.31	7 081	0.29	482	6.81
64520000 RETRAITE AG2R CADRE	5 317	0.21	5 525	0.23	208	3.76
64530000 UGRR NC TA+ TB + CADRE TA	19 639	0.79	16 497	0.68	3 142	19.04
64531000 CNRACL	7 126	0.29	14 303	0.59	7 177	50.18
64532000 PREVOYANCE GENERALI	6 024	0.24	6 198	0.26	174	2.80
64533000 MUTUELLE MGET83	4 058	0.16	4 447	0.18	389	8.74
64570000 ART.83	6 007	0.24	6 078	0.25	71	1.17
64580000 M.D.T PHARMACIE	812	0.03	796	0.03	16	2.02
64581000 CHARGES / CONGES PAYES	278	0.01	595	0.02	873	146.73
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	27	0.00	27	0.00	0	0.07
64900000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	8 086	0.33	8 600	0.36	514	5.98
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 555 496</b>	<b>62.79</b>	<b>1 503 628</b>	<b>62.08</b>	<b>51 868</b>	<b>3.45</b>
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>827</b>	<b>0.03</b>	<b>575</b>	<b>0.02</b>	<b>252</b>	<b>43.93</b>
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	827	0.03	575	0.02	252	43.93
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>421 376</b>	<b>17.01</b>	<b>470 889</b>	<b>19.44</b>	<b>49 513</b>	<b>10.51</b>
65100000 REDEVANCE DE POLLUTION	10 074	0.41	9 776	0.40	299	3.05
65100001 REDEVANCE DE POLLUTION COMPL.			43	0.00	43	100.00
65100200 REDEVANCE PRELEVEMENT	395 242	15.95	445 652	18.40	50 410	11.31
65300000 JETONS DE PRESENCE	15 990	0.65	15 040	0.62	950	6.32
65400000 PRETES/CREANCES IRRECOURV	64	0.00	373	0.02	309	82.78
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION	5	0.00	5	0.00	0	2.93
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>321 250</b>	<b>12.97</b>	<b>227 189</b>	<b>9.38</b>	<b>94 062</b>	<b>41.40</b>
78150000 REPRISES PROV.RISQUES & CHARGE	298 409	12.05	180 867	7.47	117 542	64.99
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	3 634	0.15			3 634	
79101000 TRANSFERTS DE CHARGES NS	14 383	0.58	40 338	1.67	25 954	64.34

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
79110000 AVANTAGES EN NATURE	4 824	0.19	5 984	0.25	1 160	19.39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 190	0.49	14 503	0.60	2 313	15.95
68110000 DOT.AMORT.IMMO.MISES CONCESS.	10 324	0.42	10 324	0.43		
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR	1 866	0.08	4 179	0.17	2 313	55.34
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 282 126	51.76	1 259 604	52.00	22 522	1.79
68151000 PROVISION RENOUVELLE	372 573	15.04	400 510	16.54	27 937	6.98
68151300 AMORT.FINANCIERS IJT	909 552	36.72	859 094	35.47	50 459	5.87
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>161 882</b>	<b>6.53</b>	<b>13 604</b>	<b>0.56</b>	<b>175 486</b>	<b>NS</b>
PRODUITS FINANCIERS	4 149	0.17	4 374	0.18	225	5.14
76110000 INTERETS C.A.T	4 149	0.17	4 374	0.18	225	5.14
CHARGES FINANCIERES	37 154	1.50	51 788	2.14	14 634	28.26
66100000 CHARGES D'INTERETS	37 154	1.50	51 788	2.14	14 634	28.26
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>128 877</b>	<b>5.20</b>	<b>61 018</b>	<b>2.52</b>	<b>189 895</b>	<b>311.21</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	85 908	3.47	87 637	3.62	1 729	1.97
77100000 PRODUITS EXCEP./OP.DE GESTION			7 000	0.29	7 000	100.00
77700000 QUOTE PART SUBVENT.VIR.RESULT.	85 908	3.47	80 637	3.33	5 271	6.54
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49				49	
67120000 AMENDES PENALITES	49	0.00			49	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>85 859</b>	<b>3.47</b>	<b>87 637</b>	<b>3.62</b>	<b>1 778</b>	<b>2.03</b>
IMPOT SUR LES BENEFICES	68 900	2.78	6 006	0.25	62 894	NS
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	68 900	2.78	6 006	0.25	62 894	NS
<b>RESULTAT NET</b>	<b>145 836</b>	<b>5.89</b>	<b>20 613</b>	<b>0.85</b>	<b>125 223</b>	<b>607.50</b>